#### COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

\_\_\_\_\_

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

-----

Séance du 9 juillet 2010 (convocation du 28 juin 2010)

Aujourd'hui Vendredi Neuf Juillet Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS:**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme BOST Christine, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, Mme FAYET Véronique, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. OLIVIER Michel. M. PUJOL Patrick. M. ROSSIGNOL Clément. M. SAINTE-MARIE Michel. M. SEUROT Bernard. M. MAURRAS Franck, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. SOUBABERE Pierre, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, MIle DELTIMPLE Nathalie, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, MIIe EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. GALAN Jean-Claude, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle. M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MAURIN Vincent, M. JOUBERT Jacques, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:**

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h15

M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe

M. GAUTE Jean-Michel à M. RAYNAL Franck

M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques

M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert jusqu'à 10h15

M. LAMAISON Serge à Mme. BALLOT Chantal

Mme LIRE Marie Françoise à Mme. LAURENT Wanda

M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre

M. SAINTE-MARIE Michel à M. LABISTE Bernard à partir de 10h35

Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic

M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine

M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel

Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles

M. CHARRIER Alain à M. GUICHOUX Jacques de 9h50 à 10h20

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul

M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique

Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 10h30

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max

M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10h05

M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan

M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 10h35

M. LOTHAIRE Pierre à Mme. TOUTON Elisabeth

M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien

M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques

Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne

M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard

Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

LA SEANCE EST OUVERTE

# DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 9 juillet 2010

POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Direction Projets Economiques

N° 2010/0483

Association Hauts de Garonne Développement - Programme d'actions 2010 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames. Messieurs

Depuis sa création en 1989, l'association Hauts de Garonne Développement s'attache à promouvoir l'image de la rive droite au moyen de la réflexion, de l'animation et de la gestion administrative des dossiers économiques, culturels et sociaux, en collaboration avec les collectivités territoriales.

Les missions traditionnelles de l'association qui seront poursuivies en 2010 concernent les domaines suivants :

- le développement économique et l'emploi pour affirmer l'existence d'un pôle cohérent et dynamique sur les Hauts de Garonne (banque d'informations sur les projets locaux),
- la contribution à l'aménagement durable du territoire dans le cadre de l'établissement de la charte paysagère de la presqu'île d'Ambes, de l'étude et du développement des activités de loisirs et de tourisme de proximité, etc....,
- l'organisation de passerelles entre les communes urbaines et rurales dans tous les domaines de la vie quotidienne comme le sport, la santé et le social,
- la promotion et la communication au bénéfice des acteurs du développement par l'utilisation des médias disponibles,
- la conception, la réalisation et la gestion d'équipements publics ou de services sur mandat explicite.

Par ailleurs, l'association s'emploie à ouvrir de nouvelles actions qui s'inscrivent dans la dynamique économique nécessaire au développement de la rive droite, et qui sont les suivants :

- contribution à la mise en oeuvre de projets structurants du territoire communautaire et au renforcement des filières prioritaires.
- mise en oeuvre d'animations pour renforcer l'attractivité du territoire telles que le printemps des Hauts de Garonne, la fête de l'environnement et la mise en place de vitrines technologiques et d'expositions,
- le soutien à la création d'entreprises auprès des personnes sans emploi et organisation de séances d'information et de formations mensuelles,
- animation d'une pépinière d'entreprises du BTP et d'éco construction qui s'inscrit dans le renforcement de l'innovation et du soutien des actions menées par la Communauté Urbaine autour de thématiques telles que la fibre optique ou le design industriel.

Pour l'année 2010, le contenu du programme d'actions que développera l'association Hauts de Garonne Développement sera le suivant :

#### 1- Mission d'étude :

- <u>sur les sites d'intérêt métropolitain de la presqu'île d'Ambes et de la zone portuaire de Bassens</u>, Hauts de Garonne Développement a réalisé une première étude de plateforme logistique multimodale afin de structurer l'offre des sites d'accueil d'entreprises et rendre plus lisibles les fonctions propres et les équipements et services des sites. Une seconde étude devrait être menée quant aux conséquences hydrologiques de l'implantation d'une plateforme.
- développement économique concerté avec les communes :
- <u>Sur la commune de Floirac</u>, l'association et ses partenaires qui sont la Communauté Urbaine de Bordeaux, le Conseil Général et le Conseil Régional travaillent sur des opérations d'aménagement à vocation économique.

Le dossier concerné par cette action concerne le projet de Village de l'Eco construction sur la ZAC des Quais, en collaboration avec la société ICADE pour la définition et la commercialisation de l'ensemble du programme de construction .

Sur Floirac, à l'initiative du club d'entreprises de Floirac/Bouliac, Hauts de Garonne Développement porte une action de mise en place d'une plateforme multi services pour les entreprises de Floirac.

- <u>Sur Cenon</u>, Hauts de Garonne Développement conduit et participe à la réflexion engagée par la commune sur l'attractivité commerciale de différentes zones d'activités (concertation avec des artisans d'art en vue de la constitution éventuelle d'un pôle des métiers d'art vers la ZAC de Pont Rouge).
- <u>Sur la commune de Lormont</u>, l'agence développe le club d'entreprises de Lormont avec le projet d'implantation d'un groupement d'employeurs. Egalement, elle participe à l'étude de repositionnement et de reconstruction pour la nouvelle pépinière de Lormont qui sera intégrée au projet de Parc Thermo Ludique.

# 2 - Mission d'animation du développement économique

Dans le cadre cette mission, l'association assure les actions suivantes :

- l'aide à la création d'entreprise avec l'accueil et l'aide au montage des dossiers de créateurs d'entreprises,
- l'aide au développement des entreprises qui passe par l'animation de la pépinière d'entreprises de Floirac consacrée aux métiers du bâtiment, à l'orientation « haute qualité environnementale » et Environnement durable avec la mise en place d'un Comité d'Experts ; l'accompagnement et le suivi des entreprises hébergées ; l'animation de la pépinière d'entreprises de Lormont axée sur les métiers du bien-être et de la prestation de services aux entreprises.
- l'animation de réunions auprès des entreprises de la pépinière et de 8 clubs d'entreprises de la Rive Droite dans la perspective de créer un premier club Cigales avant la fin de l'année 2009,
- la mise en place d'un plan d'actions pour promouvoir l'entrepreneuriat auprès des lycéens et des publics des zones urbaines et de permanences dans les communes dépourvues de service économique.
- l'organisation de vitrines pédagogiques et technologiques à destination des chefs d'entreprises, prescripteurs des services publics de l'emploi et demandeurs d'emplois des communes,
- l'animation des filières telles que l'éco construction, le bien être, les métiers d'arts,
- la plate-forme relais transmission d'entreprises pour laquelle Hauts de Garonne Développement travaille en lien avec le Conseil Régional et comme partenaire, avec les chambres consulaires pour mobiliser les chefs d'entreprises à la démarche de la

transmission d'entreprises,

- l'immobilier d'entreprises qui permet de favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire par la mise à disposition de bases de données des locaux vacants sur la rive droite et l'enregistrement mensuel des nouvelles entreprises créées pour les associer à la dynamique économique et les informer des opportunités sur le territoire,
- l'animation et la coordination du réseau des acteurs pour la création et le développement d'activités telles que : - la mise en place d'animations collectives pour les porteurs de projets (ateliers thématiques, animation d'une charte pour l'accueil des entreprises et participation aux forums emplois des communes),
- les rencontres inter entreprises destinées à renforcer le réseau relationnel des jeunes entreprises des Hauts de Garonne,
- lettre d'information regroupant les sessions d'information et de formation des chefs d'entreprises,
- le soutien aux clubs d'entreprises qui passe par le renforcement de la dynamique économique des sept clubs d'entreprises présents sur le territoire de l'association, par le développement du support logistique des animations développées par les clubs.

#### 3 - Mission de valorisation du territoire

Cette mission de Hauts de Garonne Développement s'agence autour des activités suivantes :

- mise en place de la charte paysagère de la presqu'île qui vise à améliorer le paysage des zones d'activités, à poursuivre l'aménagement des pôles de loisirs, à favoriser la découverte des milieux et paysages, à créer des belvédères et des fenêtres sur la Garonne et la Dordogne, à favoriser le pré verdissement le long du Gua, à contribuer à la réalisation des chemins de randonnée, et à créer un lien entre le S.P.I.P.A et le G.P.V,
- participation aux rencontres avec les partenaires pour l'aménagement des infrastructures routières desservant les zones d'aménagement,
- promotion du territoire à travers la participation de l'association à des manifestations entrant dans les champs d'intervention de l'association telles que « le Printemps des Hauts de Garonne » en mars 2010, ou dans le cadre du développement de nouvelles filières comme l'éco construction, le bien être, les métiers de l'art et les rencontres inter entreprises.

5

### 4 - Mission de gestion des sites

L'association Hauts de Garonne Développement assure une mission de gestion de sites de développement économique qui sont le Centre d'Innovation et de Formation, la pépinière d'entreprises de Floirac, la pépinière d'entreprises de Lormont, la Maison de la Justice et du Droit.

Egalement, dans le cadre du chantier de la LGV, Hauts de Garonne Développement soutient des communes comme Ambares et Lagrave dans leur démarche pour l'emploi des personnes et l'animation du développement économique.

Le budget prévisionnel 2010 de l'association Hauts de Garonne Développement se présente comme suit :

| DEPENSES                     | € T.T.C | RECETTES                   | € T.T.C |
|------------------------------|---------|----------------------------|---------|
| Autres achats et charges ext | 143 096 | Prestations de service     | 105 500 |
| Impôts et taxes              | 19 000  | CUCS                       | 6 250   |
| Salaires et charges          | 333 670 | Pépinières Lormont         | 20 000  |
| Dotations aux                |         | CUB                        | 50 000  |
| amortissements               | 7 000   | CG33                       | 65 800  |
| Autres charges               | 1 450   | CRA                        | 20 000  |
|                              |         | CNASEA                     | 46 512  |
|                              |         | FISAC                      | 7 200   |
|                              |         | Cotisations                | 125 000 |
|                              |         | Autres produits de gestion | 25 735  |
|                              |         | courante                   | 32 219  |
|                              |         | Reprises sur provisions    |         |
| TOTAL                        | 504 216 | TOTAL                      | 504 216 |

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu le rapport de présentation,

Considérant que la demande de subvention de fonctionnement de l'association Hauts de Garonne Développement à hauteur de 50 000 € pour un montant subventionnable T.T.C de 504 216 € est recevable.

#### **DECIDE:**

- **Article1**: l'attribution d'une subvention à hauteur de 50 000 € à l'association Hauts de Garonne Développement pour la réalisation de son programme d'actions 2010,
- **Article 2 :** Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée qui prévoit les conditions de règlement financier de la participation communautaire.
- **Article 3 :** La dépense correspondante sera inscrite au budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900,CRB D100

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 9 juillet 2010.

> Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 23 JUILLET 2010

**PUBLIÉ LE: 23 JUILLET 2010** 

M. JEAN-CHARLES BRON